



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de ETAIN  
COMMUNE DE  
55210 – Hannonville sous les Côtes  
Tél. : 03.29.87.33.08  
E.mail : mairc55hannonville@gmail.com  
Site : www.mairie-hannonville.fr  
SIRET : 21550228700018

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 JUIN 2022**

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle  
**Secrétaire de séance** : M.LABISSY Alain

**Présents** : M.STEIN Jérôme, M.LABISSY Alain, Mme SAYEN Annick, Mme BRIZION Virginie, M.CAURIER Laurent, M WALLERICH Patrice, M.LEPRINCE Christophe, Mme AUBRY Céline, M.ADAM Francis

**Absent excusé** : M.MAZZOLA Michel donne son pouvoir à M.LABISSY Alain

**Excusés** : BRIZION Cyril, PARANT Romuald, Mme HUMBERT Marie

### **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1) Examen de devis : - ossuaire  
- salle d'archives
- 2) Organisation du recensement 2023
- 3) Tours de garde pour les élections législatives
- 4) La situation du Longeau et logement 22 rue froide
- 5) Les propositions des commissions :
  - Bâtiment (salle polyvalente)
  - Voirie (axe Fresnes / Thillot)
  - Associations (nouvelles demandes de subvention)
  - Environnement :- Fête de la station  
- Concours maisons fleuries
- 6) Organisation du 14 juillet

Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 avril 2022, il n'a pas été voté.

#### **1) Examen de devis :**

**Ossuaire** : Un emplacement a été trouvé, derrière l'église le long du mur à gauche  
Lorraine Monument : 1610€ TTC  
Marchand : 2255 € TTC

Le conseil municipal vote à l'unanimité le devis de Lorraine Monument

**Salle d'archives :**

Le conseil Municipal vote pour l'option, réalisation des murs extérieurs en BA 13 isolé, pour un montant de 6760.09€ HT

#### **2) Organisation du recensement 2023**

Le recensement est prévu début 2023

Le conseil Municipal vote à l'unanimité, le coordonnateur Mme LEPRINCE Danielle et l'agent recenseur Mme THOMAS Mélissa

#### **3) Tours de garde pour les élections législatives**

Tableau en pièce jointe

#### **4) La situation du Longeau et logement 22 rue froide**

M.SPRICK Arnaud a réglé toutes ses dettes, à 901.44€ sans l'augmentation de loyer.  
ILC commerçant est une augmentation que l'on doit effectuer tous les ans, chose qui n'a pas été faite donc un manque à gagner pour la commune  
Doit on réclamer le reste à payer ? ou renouveler le bail avec augmentation pour passer le loyer à 1234€.  
Une réunion est à prévoir avec M.SPRICK et nos avocats.  
M.STEIN apprécie que M.SPRICK ait réglé ses dettes et souhaite apaiser la situation.  
Demander un certificat d'assurance tous les ans.  
Taxe foncière l'inclure dans le bail ou pas ? Se renseigner auprès de la trésorerie  
Le conseil Municipal décide de ne pas réclamer son arrérage.

#### **Logement 22 rue froide :**

M.SAHRAOUI a fait toutes les démarches nécessaires pour pouvoir régler ses dettes.  
Un échéancier sera mis en place début juillet.  
Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder l'avenant au bail.  
Prendre une délibération pour remettre le bail à M.SAHRAOUI.  
Demander un garant

Le conseil vote à l'unanimité

#### **5) Les propositions des commissions :**

##### **- Bâtiment (salle polyvalente)**

Mme Giardinot architecte, propose une convention pour accompagner la commune pour monter le dossier.

##### **- Voirie (axe Fresnes / Thillot)**

Entrées du village : modifier la vitesse par la création d'écluses.  
Avancer le panneau stop rue de la promenade  
Un rendez vous sera pris avec M. Fristot pour étude des possibilités.

##### **- Associations (nouvelles demandes de subvention)**

3 nouvelles demandes : - Association eco-citoyens de la woevre ( 0 pour )  
-Judo club ( 3 pour )  
- Association Française des sclérosés en plaques (2 pour )  
3 structures qui n'avaient pas l'information d'où leurs demandes tardives, la commission émet un avis défavorable car la date de demande est dépassée.  
Le conseil suit la proposition de la commission.

##### **-Environnement :- Fête de la station**

La station fête ses 10 ans, une animation aura lieu le 26 juin 2022 à partir de 14h, visite de la station prévue par M.MAZZOLA, et plusieurs panneaux qui expliquent le fonctionnement et l'histoire des sources par la commission  
2 associations se joignent à cette festivité le CPIE et l'écomusée, un pot d'amitié clôturera cette festivité.

##### **- Concours maisons fleuries**

Le règlement reste le même, mettre l'information sur Facebook, les critères sont les mêmes que l'année dernière.

#### **Commission bois :**

Une coupe sur 3 a été vendue.  
L'opération Longeau et les sapins scolytés rapporte 5240€ à la commune  
Route Hannonville/Doncourt, l'herbe doit être fauchée.  
Résultat des affouages : 440 stères demandés, 605 stères attribués

#### **6) Organisation du 14 juillet**

Le feu d'artifice est de 2300€, 2 artificiers tireront les feux, en échanges de bons « repas et boissons ».

Le conseil est ok

Pour la cérémonie du 14 Juillet, dépôt de gerbe, remise de récompenses aux jeunes diplômés, et des prix du concours embellissement.

## Questions diverses

-M.STEIN a engagé 48 € pour l'achat des chocolats pour la chasse aux œufs, prendre une délibération pour ce remboursement.  
Le conseil est favorable.

-Nouvelle réglementation au 1<sup>er</sup> Juillet sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Le conseil municipal doit délibérer afin de choisir le mode de publicité applicable sur le territoire de la commune.

Le compte rendu détaillé de séance du conseil municipal n'est plus obligatoire. Toutefois il est prévu une obligation d'affichage dans un délai d'une semaine de la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, à la mairie et mise en ligne sur le site de la commune.

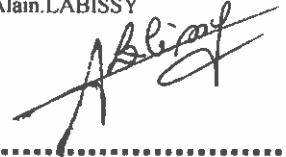
-Une réunion est prévue le 9 juin à 15h, à la salle académique, cette réunion concerne les seniors qui ont des difficultés au quotidien, qui veulent rester à domicile et que la cellule e-domicile55 pourrait accompagner.

-Entretien cimetière : une opération désherbage est à prévoir

-Les Carams ayant décidé de retirer leur vaisselle des 2 salles, le conseil vote à l'unanimité l'achat de vaisselle communale, si possible avec logo de la mairie.

Lever de la séance : 23h15

Secrétaire de séance :  
Alain.LABISSY



---

Le compte rendu du Conseil Municipal du 8 avril est validé à l'unanimité le 30 juin 2022

La Maire  
LEPRINCE Danielle

